

Charte Qualité des Cabinets spécialistes qualifiés

Chers patients, chers accompagnants,

Par passion pour notre métier et dans un souci constant d'amélioration, notre cabinet s'est engagé dans une démarche qualité. C'est dans ce cadre que s'inscrivent nos engagements et les points clés sur lesquels nous mobilisons nos efforts.

Les 10 points forts des cabinets engagés

1 – Qualité de l'accueil et des informations qui vous sont communiquées.

2 – Qualité dans la gestion des rendez-vous qui rendra compatible à la fois l'excellence des soins qui vous sont proposés et la gestion raisonnable de votre planning.

3 – Qualité dans l'établissement du plan de traitement et dans son explication.

4 – Qualité dans les explications des consignes d'hygiène bucco-dentaires et alimentaires.

5 – Qualité dans la réalisation du traitement avec des dispositifs médicaux et matériaux soigneusement sélectionnés et conformes aux connaissances médicales avérées.

6 – Qualité dans le suivi du traitement avec la réalisation régulière des radiographies et photographies de contrôle, la réévaluation du traitement et de ses objectifs.

7 – Qualité de la stabilisation du traitement avec en fin de traitement, un système de contention personnalisé mis en place pour permettre le meilleur résultat possible

8 – Qualité de la formation initiale et continue de chaque membre de l'équipe.

9 – Qualité dans le suivi administratif et le règlement des honoraires avec le suivi du dossier administratif, la réalisation du plan de financement personnalisé, la possibilité de divers modes de règlements (chèque, espèces, carte bancaire, prélèvement).

10 – Qualité de l'hygiène et de la stérilisation avec la mise en place de protocoles rigoureux et stricts de décontamination, pré-désinfections, nettoyage et de stérilisation du matériel utilisé.